



La vie de l'ASNAV

08-001 Notre bulletin d'information en ligne « NAVIGATION 086 » - Sommaire

La vie de l'ASNAV :	Notre bulletin d'information en ligne « NAVIGATION 06 » - Sommaire	1
	Section Ostschweiz de l'ASNAV - Prise de position destinée à <i>Aqua Nostra</i>	1
La vie de nos membres :	<i>Fédération patronale vaudoise</i> – M. Venezia, membre ASNAV, Président	2
	Un jeune Franco-suisse, neveu du Président, recherche un stage - URGENT	2
	Un de nos membres cherche nouvel emploi	2
Manifestations – Foires – Expositions :	<i>Alliance des Rhodaniens (ADR)</i> – Le Canal du Midi du 22 au 26 septembre	3
	<i>Schweizerische Vereinigung für Schifffahrt und Hafenwirtschaft (SVS)</i> -	
	Voyage d'étude à Danzig (Pologne) du 21 au 24 septembre 2006	3
La navigation sur le plan suisse :	Suisse – Projet de navigation sans alcool, mais avec filtres à particules	3
	Lac Léman – A la CGN, près de 1,5 million de passagers en 2005, soit + 3,9 %	3
	Lac Léman – Inauguration du « <i>Morges</i> » et du « <i>Lavaux</i> », unités de la CGN	4
	Suisse – Nouveaux horaires de travail dans les compagnies de navigation	4
La navigation sur le plan international :	<i>Commission centrale pour la navigation du Rhin</i> - La Suisse à la présidence	5
	France – Le <i>Canal Seine --Nord Europe</i> mis à l'enquête publique en 2006	5
	France - Accélération de la croissance du transport fluvial en 2005 : + 7,4 %	5
	France – Trafic par voies navigables de 1996 à 2004	6
Les transports en général :	Suisse - Modifications des conventions sur la <i>NLFA</i> et sur <i>RAIL 2000</i>	7
	Suisse – Le nouvel <i>Office fédéral de l'environnement (OPEV)</i>	7
Commande de documents		

08-002 Section Ostschweiz de l'ASNAV - Prise de position destinée à *Aqua Nostra*

Répondant à une invitation d'*Aqua Nostra* à une réunion avec les parlementaires, M. Franz Brüttsch, Président de notre section Ostschweiz et Vice-président de l'ASNAV a envoyé à *Aqua Nostra* la prise de position ci-après rappelant l'essentiel de nos objectifs et revendications (Le conférencier du jour, M. Pierre-Alain Rumley, Directeur du *Bundesamtes für Raumentwicklung* acceptait de répondre aux questions).

„Unser Verband interessieren vor allem Fragen der Lastschifffahrt, insbesondere die Weiterführung der Lastschifffahrt über Basel hinaus, vorerst bis in den Raum der Aaremündung oder bis nach Weiach / Eglisau, langfristig bis in die Neuenburgersee in der Westschweiz und eventuell bis in den Bodensee in der Ostschweiz. Eine allfällige Weiterführung der Rheinschifffahrt bis Yverdon und Rorschach käme auch peripheren Regionen zugute.

Die Thematik Lastschifffahrt über Basel hinaus kommt auch im Sachplan Verkehr zur Sprache, welcher ebenfalls von Herrn Rumley koordiniert wird. Dieser Sachplan ist auch in ihrer Themenauflistung nicht erwähnt.

Macht es Sinn, dieses Thema am vorgesehenen Parlamentarieranlass auch zur Sprache zu bringen und liegt dieses Thema im Zweckartikel von *Aqua Nostra* d.h. Vertritt auch *Aqua Nostra* die Meinung, dass die Weiterführung der Lastschifffahrt bis zur Aaremündung uns später bis Yverdon und ev. Rorschach ein wichtiges und dringend zu förderndes Projekt ist, weil die Lastschifffahrt oekologisch und oekonomisch das wertvollste Transportmittel ist und periphere Regionen fördern, oder würde es den vorgesehenen Themenkreis sprengen oder vom beabsichtigten Themenkreis ablenken „

(SBSV Ostschweiz – 2.12.05)

La vie de nos membres

Distinction

08-003 Fédération patronale vaudoise – M. Venezia, membre ASNAV, nouveau Président

Les organes compétents du *Centre Patronal* et de la *Fédération patronale vaudoise* ont appelé à la présidence l'un de nos membres, **M. Dino Venezia**, expert-comptable et expert fiscal à Lausanne. A ce titre, il est Président de la *Chambre vaudoise des arts et métiers* et membre du Comité directeur de l'*USAM - Union suisse des arts et métiers*. Il a pris ses nouvelles fonctions le 1^{er} janvier 2006.

M. Venezia fut, durant de nombreuses années, membre du Comité central et trésorier de l'ASRR - Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin (aujourd'hui ASNAV) et de sa section vaudoise.

Titulaire des diplômes fédéraux d'expert-comptable et d'expert fiscal, il fut Directeur de la *FIDAM - Fiduciaire des arts et métiers SA*, Lausanne, de 1974 à 1987.. Il ouvre son propre Cabinet fiduciaire et fiscal en 1990. Il fut chargé de cours à l'*ESCEA*, à l'*IFCAM*, à l'*Ecole Hôtelière de Lausanne* etc. Il fut aussi Président de l'*Ordre romand des experts fiscaux diplômés (OREF)*.

Activités politiques : Municipal à Froideville durant 9 ans. Conseiller communal à Lausanne (groupe libéral) dès 1995, membre des commissions des finances et président de la Commission de recours en matière d'impôts communaux et de taxes spéciales.

Principal mandat dans le domaine du sport : 15 ans au Comité de la *Ligue nationale de football*, vice-président de la Ligue nationale, responsabilité des questions relatives aux transferts (président de la *Chambre des mutations*), à l'arbitrage et à l'équipe suisse des moins de 21 ans. (CP - FPV)

Offres et demandes d'emplois

08-004 Un jeune Franco-suisse. neveu du Président, recherche un stage - URGENT

Neveu de M. Gérard Ducarroz, Président central de l'ASNAV, **M. Benoît Ducarroz** (20 ans – double national franco-suisse) recherche un stage « mission » dans le cadre de son parcours universitaire. Ce stage doit durer 2 mois et doit lui permettre de réaliser une mission pour une société. Il est actuellement en licence de management et gestion des entreprises (spécialité économie d'entreprise) à l'*Université de Rennes 1* et prépare également un double diplôme en licence de droit des affaires à l'*Université de Bretagne Sud*. Il recherche donc un stage dans les domaines de la gestion, du droit ou du marketing. **Il est disponible de mi-avril à fin juin.**

Renseignements complémentaires : Benoît DUCARROZ - Le Courtil du Tertre - F- 22980 SAINT MAUDEZ
Tél. : 0033. 675 300 391 - benoit.ducarroz@wanadoo.fr

CV par bulletin de commande ci-joint.

08-005 Un de nos membres cherche nouvel emploi

A la suite d'une restructuration chez *Pesa – Port-franc de Chavornay-Lausanne SA* à Chavornay, l'un de nos membres, responsable du Département commercial & Systèmes de management, cherche un nouvel emploi. Habitant Renens, il est économiste d'entreprise et s'est spécialisé dans les transports et les activités de transitaire. Ses objectifs sont multiples, et correspondent à ses activités actuelles et récentes:

- . Logistique (conseil, organisation)
- . Qualité (20 ans ISO, EFQM , . .)
- . Commerce (recherche de clientèle)
- . Management de personnel

CV par bulletin de commande ci-joint.

Manifestations – Foires – Expositions

08-006 Alliance des Rhodaniens (ADR) – Le Canal du Midi du 22 au 26 septembre

Dates : du vendredi 22 septembre 06h30 à la gare de Lyon-La Part-Dieu

Au mardi 26 septembre à Lyon-La part-Dieu

Programme : 22.9 - Visite de Toulouse en autocar - Nuitée à Port Lauragais

23.9 - Départ en autocar vers Renneville – Embarquement sur la péniche « Surcouf » sur une des sections les plus originales du canal du Midi (avec commentaires) – Débarquement au seuil de Naurouze – Visite d'écluses – Lac de St-Ferreol

24.9 - Visite guidée de Carcassonne – Départ en autocar pour longer le canal jusqu'à Somail – Nuitée à Béziers

25.9 - Echelle d'écluses de Fonseranes – Croisière personnalisée pour franchir cette échelle, puis le tunnel fluvial de Malpas – Retour à Béziers

26.9 - Ecluse ronde d'Agde – Sète – Montpellier – Retour TGV vers Lyon

Prix : EUR 590.-- (membres ADR) – EUR 640 – (non-membres)

4 nuitées + visites et croisières + tous repas (typiques et gastronomiques) sauf 2 repas (train)

Supplément pour chambre simple : EUR 54.--.

Inscriptions (jusqu'au 12 avril) : Alliance des Rhodaniens – 41 Rue Rambaud – F-69002 Lyon

08-007 Schweizerische Verinigung für Schifffahrt und Hafengewirtschaft (SVS) - Voyage d'étude à Danzig (Pologne) du 21 au 24 septembre 2006

Dates : du jeudi 21 septembre 10h00 à EuroAirport (Bâle-Muhlouse)

au dimanche 24 septembre 20h50

Programme : 21.9 - Repas de midi à Munich – Arrivée à Danzig

22.9 - Visite du port de Danzig

23.9 - Départ en bateau sur l'Oberländer-Kanal avec repas à bord

24.9 - Visite de Marienburg – Retour à EuroAirport

Prix : CHF 1'940.-- + taxes d'aéroport (~200.--). Supplément chambre individuelle (3 nuits) : 150.--.

Inscriptions (jusqu'au 20 mars) : Schweizerische Vereinigung für Schifffahrt und Hafengewirtschaft (SVS)
Postfach 362 - 4019 Basel

La navigation sur le plan suisse

08-008 Suisse – Projet de navigation sans alcool, mais avec filtres à particules

Les plaisanciers pourraient bientôt devoir modérer leur consommation d'alcool sur les eaux suisses et les filtres à particules pourraient devenir obligatoires sur les moteurs diesels des bateaux professionnels. Ces propositions ont été mises en consultation mardi. Le projet de révision de l'ordonnance sur la navigation intérieure prévoit une alcoolémie maximum de 0,5‰ dans le domaine privé et de 0,2‰ pour les pilotes en service professionnel, a communiqué le Département fédéral des transports (DETEC). Les filtres à particules devraient par ailleurs devenir obligatoires sur les moteurs diesels des bateaux à usage professionnel dès une puissance de 37 kW par moteur, propose le DETEC dans une autre consultation. Cela ne vaudrait que pour les nouveaux bateaux, les navires déjà en service ne devant pas être soumis à une obligation générale d'équipement a posteriori.

(ATS – 24 heures – 15.2.06)

08-009 Lac Léman – A la CGN, près de 1,5 million de passagers en 2005, soit + 3,9 %

Pour l'année 2005, le chiffre de fréquentation global de la Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman a été 1'497'323 passagers, ce qui signifie une hausse de 3.9%. Cette hausse de fréquentation est essentiellement due à l'ouverture de la nouvelle ligne transfrontalière entre Nyon et Chens-sur-Léman.

(CGN – 10.2.06)

08-010 **Lac Léman – Inauguration du « *Morges* » et du « *Lavaux* », unités de la CGN**

La ville de Morges (qui a levé sans peine fr. 225'000.-- pour se voir figurer sur la coque) inaugurerait, le 22 décembre 2005, une nouvelle unité de la *Compagnie Générale de Navigation (CGN)*, le « *Morges* ». Le 25 janvier 2006, c'était au tour de Cully d'inaugurer son frère jumeau, le « *Lavaux* », également propriété de la CGN. Les communes du Lavaux qui avaient promis fr. 300'000.- pour avoir ce bateau à son nom ont eu bien des difficultés pour réunir cette somme. Pour le premier bâtiment, c'est la célèbre navigatrice Florence Arthaud qui a accompli le traditionnel lancer de champagne, opération qui a mieux réussi que lors du précédent baptême du « *Lausanne* », au début des années 90, où la syndique Yvette Jaggi avait manqué sa trajectoire. Pour le second, cet honneur revint à Lauriane Gilliéron, miss Suisse 2005.



(photo CGN)

Les deux bateaux sont effectivement des jumeaux . Données techniques :

Dimensions : 30,80 m sur 7,40 m. -- Vitesse maximale : 34 km/h -- Puissance : 2 fois 720 CV.

Capacité .: entre 60 et 100 personnes selon utilisation -- Architecte designer: Olivier Flahault.

Le « *Morges* » a été en bonne partie financée par les pouvoirs publics. Les cantons du Valais, de Vaud et de Genève ont notamment octroyé un prêt de 3 millions. Comme navette assez rapide, le bateau débute par des trajets Lausanne-Evian. Depuis le 12 janvier, il fait les croisières-fondue sur le « Haut-Lac. » supérieur tous les jeudis et vendredis soirs au départ du Bouveret, Vevey-Marché, Montreux et Villeneuve. Il effectuera également les courses du week-end sur la ligne 5 jusqu'au 13 avril 2006.

Le « *Lavaux* » sera en service régulier du 1er mars au 13 avril et du 25 mai au 24 septembre 2006 sur les traversées transfrontalières entre Nyon et Chens-sur-Léman. Puis durant la saison de printemps et d'automne, vous le retrouverez sur la course Lausanne – Yvoire - Nyon – Lausanne.

(24 heures Région Nord Vaudois – 23.12.05 / CGN – 22.12.05 - 27.1.06)

08-011 **Suisse – Nouveaux horaires de travail dans les compagnies de navigation**

Les 16 compagnies de navigation sur les lacs suisses peuvent respirer. Durant la belle saison, les équipages continueront à naviguer beaucoup plus longtemps que le veut la règle applicable aux autres entreprises de transport. Les journées pourront durer jusqu'à 15 heures, au lieu de 10 heures pour les mécaniciens de locomotives ou les chauffeurs de trolleybus. Il faut dire que la loi n'était pas jusqu'ici appliquée à la lettre. D'où les premières décisions prises par l'*Office fédéral des transports* qui somma les compagnies suisses de se conformer à la loi (10 heures au maximum par jour, et lorsque 7 jours se suivent, la limite s'arrête à 63 heures) et cela dès 2006..

Le choc fut considérable, par exemple, chez la *Compagnie générale de navigation sur le Léman (CGN)*, dont certains équipages faisaient des journées de 13 heures ou plus, et des semaines de 91 heures, seule manière de faire circuler ses bateaux de Genève au Bouveret et retour. S'adapter aux nouvelles normes, signifiait doubler les équipages. Une augmentation des dépenses de 3 millions de fr. par an. Sur les lacs de Neuchâtel et de Morat, les effectifs auraient dû être accrus de 50%. Impossible! Seule solution tailler gravement dans les horaires, au moment où les entreprises de navigation de ces deux lacs connaissent déjà bien des difficultés.

En fin de compte, un compromis a été trouvé entre juristes fédéraux et Commission paritaire employeurs-employés, malgré les réticences du *Syndicat du personnel des transports (SEV)*. Ce compromis a été

approuvé le 2 novembre 2005 par le Conseil fédéral qui n'a pas manqué de regretter le formalisme de ses fonctionnaires. Il a dès lors modifié l'ordonnance sur le travail dans les entreprises de transports publics. Ce sera 15 heures par jour avec l'accord du personnel, et 72 heures au maximum en 7 jours d'affilée.

L'an dernier, un autre nuage s'est éloigné des compagnies de navigation : la taxe sur les carburants, que le Conseil fédéral voulait leur faire payer en plein. La CGN, par exemple aurait dû déboursier 1 million de plus par an (au prix du carburant 2005). Par bonheur, le Parlement n'est pas entré en matière.

(DETEC – 2.11.05 / 24 heures Région La Côte – 3.11.05)

La navigation sur le plan international

08-012 Commission centrale pour la navigation du Rhin - La Suisse à la présidence

Depuis le 1er janvier 2006 et pour deux ans, la Suisse exerce la présidence de la *Commission centrale pour la navigation du Rhin (CCNR)*. Elle y défend ses intérêts en matière de navigation, à l'instar des quatre Etats riverains du Rhin, l'Allemagne, la France, la Belgique et les Pays-Bas. L'Acte de Mannheim, sur lequel se base la CCNR, garantit à la Suisse le libre passage jusqu'à la mer, qui est essentiel à l'approvisionnement et l'économie du pays. La Suisse est convaincue que la CCNR peut jouer un rôle important dans le cadre d'un renforcement de la politique européenne en matière de navigation intérieure.

Selon le Département fédéral des affaires étrangères, « *la navigation rhénane internationale est un mode de transport important pour la Suisse. Dans les ports rhénans de Bâle, environ 9 millions de tonnes de marchandises sont transbordées chaque année. 15 % des biens et 35 % des carburants importés en Suisse sont acheminés par le Rhin. En tant qu'élément susceptible d'assurer une mobilité durable en Europe, la navigation intérieure peut contribuer de manière considérable, dans le domaine du transport de marchandises précisément, à décharger les autres moyens de transport, notamment les routes, et s'inscrire ainsi dans le concept suisse de transfert du trafic.* ». Passage fort intéressant que devrait méditer Le Conseil fédéral in corpore, le Département fédéral des transports et de l'énergie en particulier....

Jusqu'au 31 décembre 2007, la *Commission centrale pour la navigation du Rhin (CCNR)* sera présidée par M. l'Ambassadeur Paul Sager, chef de la Direction du droit international public au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Il vient aussi de présider la Conférence européenne sur la navigation intérieure qui s'est tenue à Vienne du 13 au 15 février 2006.

(DFAE – 10.2.06)

08-013 France – Le Canal Seine-Nord Europe mis à l'enquête publique en 2006

Le projet de *Canal Seine-Nord Europe* qui reliera le bassin de la Seine au bassin du Nord-Pas-de-Calais et, au-delà, au réseau européen est un sujet d'actualité. Inscrit au *Schéma directeur trans-européen des voies navigables à grand gabarit*, ce projet a été approuvé par le *comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT)* portant sur les nouvelles infrastructures de transport. Le gouvernement a décidé de lancer les études d'avant-projet sommaire, préalables à la déclaration d'utilité publique. Aux dernières nouvelles, le calendrier du projet a été tenu en 2005. Au printemps 2006, ce sera la remise du dossier d'avant-projet, à l'automne, l'appel à candidatures pour un partenariat public-privé et le lancement de l'enquête publique.

Le projet *Saône-Moselle*, quant à lui, en est encore aux premières études portant sur l'opportunité du projet.

(VNF – 26.1.06)

08-014 France - Accélération de la croissance du transport fluvial en 2005 : + 7,4 %

En affichant en 2005 une croissance de 7,4% pour 7,85 milliards de t-km réalisées, la navigation intérieure française consolide année après année les espoirs que les acteurs du secteur des transports fondent sur elle. Depuis 1997, la croissance frôle les 40%. Etablie en volume, l'activité porte en 2005 sur 59,5 millions de tonnes (+ 2,6%).

Premier vecteur de hausse, le transport de produits manufacturés (dont les conteneurs : + 17,4 % en t-km) confirme sa vigueur et l'engouement des opérateurs pour le mode fluvial. En volume, près de 400'000 boîtes « équivalent vingt pieds » (EVP) ont été traitées en 2005 (+ 8,3%). Soulignons les scores remarquables de la Seine (+ 40%) et du Rhône (+ 20%).

Dans les ports de Marseille et du Havre, au côté du transport de conteneurs de la filière maritime qui poursuit sa croissance, l'année 2005 est également caractérisée par le développement du transport de déchets en conteneurs dont le volume en 2005 porte sur 31'500 EVP (+ 108 %).

Le transport de produits agroalimentaires (+ 14,4% en t-km) termine l'année sur un bon résultat. Le bassin Rhône-Saône établit un record (+ 42,5%) et l'impact de la montée en puissance des nouvelles installations portuaires de Pagny (21) en est la principale source (310'000 t contre 129'300 t en 2004).

Le secteur du transport de matériaux de construction constitue également un des piliers de la bonne santé du secteur fluvial. Avec 2,6 milliards de t-km réalisés, la hausse affiche 7,1%. La performance est très sensible sur le bassin de la Seine (+ 10,5 %). Les régions desservies par l'axe Rhône-Saône établissent des scores remarquables : Languedoc-Roussillon (+ 62%), Bourgogne (+ 30%), région PACA, ~+ 10%). Le trafic réalisé par le bassin de la Seine s'améliore également. En Ile-de-France et en Haute Normandie, la navigation intérieure s'accroît de 10% environ. Le Nord-Pas-de-Calais maintient un taux de croissance de 4,8%. L'Alsace et surtout la Lorraine ont pâti des mauvaises conditions climatiques de fin d'année (phénomène de basses-eaux). L'Alsace revient donc à un taux de croissance annuel plus modéré (+3,8%).

(VNF – 24.1.06)

08-015 France – Trafic par voies navigables de 1996 à 2004

En 2004, le trafic des voies navigables françaises a atteint 57,9 millions de tonnes et 7,2 milliards de tonnes / kilomètres (*non compris le transit rhénan*). La répartition des tonnes / kilomètres (t / km) fut la suivante :

Trafic intérieur :	56,0 %
Importations	22,2 %
Exportations	20,8 %

Trafic en millions de tonnes (*non compris le transit rhénan*)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Trafic intérieur	22.9	22.9	23.8	26.4	27.6	24.8	26.6	27.2	27.4
Importations	11.1	11.1	10.5	12	12.7	13.6	13.2	15.4	16.1
Exportations	16.7	16.3	16.5	16.6	19.3	17.8	17	12	14.4
Total	50.7	49.5	50.8	55	58.7	56.2	56.8	54.7	57.9

Trafic en milliards de tonnes-kilomètres (*non compris le transit rhénan*)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Trafic intérieur	3.2	3.2	3.5	4.1	4.1	3.6	3.9	4	4.1
Importations	1.1	1.1	1.1	1.2	1.4	1.4	1.4	1.5	1.6
Exportations	1.4	1.4	1.6	1.5	1.8	1.7	1.6	1.3	1.5
Total	5.7	5.7	6.2	6.8	7.3	6.7	6.9	6.9	7.2

(Transport Equipement.gouv.fr – 3.3.05)

Les transports en général

08-016 Suisse - Modifications des conventions sur la NLFA et sur RAIL 2000

Les chemins de fer et les constructeurs de la NLFA n'obtiennent plus de prêts portant intérêt. Le Conseil fédéral a approuvé les adaptations ad hoc des conventions passées avec les SA BLS, BLS AlpTransit, CFF et AlpTransit Gotthard.

Ces adaptations sont nécessaires en raison des modifications du financement des projets FTP, que le Parlement a approuvées en été 2005. Désormais, les chemins de fer et les consortiums chargés de la construction de la NLFA ne recevront plus de prêts rémunérés, cela avec effet rétroactif au 1er janvier 2005. Les prêts déjà octroyés seront imputés au fonds FTP. Auparavant, il était prévu d'allouer aux chemins de fer des prêts rémunérés et remboursables jusqu'à concurrence de 25 pour cent des coûts de la NLFA et de RAIL 2000.

(DETEC – 9.12.05)

08-017 Suisse – Le nouvel Office fédéral de l'environnement (OPEV)

Dès le 1^{er} janvier 2006, la nouvelle désignation de l'OFEFP est l'OFEV (Office fédéral de l'environnement).

- La direction de l'OFEV est confiée à M. Bruno Oberle.
- Les divisions prévention des risques et forêts sont dirigées par M. Andreas Götz, sous-directeur.
- Les divisions nature et paysage, gestion des espèces, eau et hydrologie sont sous la direction de M. Willy Geiger, sous-directeur.
- Les divisions déchets et matières premières, lutte contre le bruit, protection de l'air et RNI, substances, sol, biotechnologie, économie, recherche et observation de l'environnement sont confiées à M. Gérard Poffet, sous-directeur.
- Mme Christine Hofmann, sous-directrice, dirige les secteurs droit, coordination et ressources.

(DETEC - 23.12.05 / Aqua Nostra – 16.1.06)

Commande de documents

Veillez s.v.p. utiliser le bulletin de commande annexé au message électronique.

x	No.	Titres	Sources - Date	L.	Pages	Prix
		<i>Légende : L = langue - P = papier - * = frais d'expédition</i>				
		-				
		La vie de nos membres				
	<u>08-004</u>	Un jeune Franco-suisse, neveu du Président, recherche un stage - URGENT	CV	F	1	0.00
	<u>08-005</u>	Un de nos membres cherche nouvel emploi	CV	F	2	0.00